

Réf: Dossier 311374

Avis de constitution

SOCIETE « SHELTER LOUNGE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE EN FACE
DE MON BAZAR, Lot 3820, Ilot 340

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Avr 2024, et enregistrés à ABOBO le 23 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHELTER LOUNGE »

Objet : Toutes activités de vente, et d'achat de produit et de matériel pour chicha,

Commerce en détail et en gros de produit de matériel et d'accessoires pour cigarette électronique et pour chichas.

Et plus généralement toutes les opérations industrielles, commerciales, mobilières, financières, minières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe, de nature à en favoriser l'exécution ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE EN FACE
DE MON BAZAR, Lot 3820, Ilot 340

Dirigeant(s) M CAMPO THOMAS ISMAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04663 du 10/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27818/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

